



Confiscation de mes documents

Par Lavip973

Bonjour,
je vous écris aujourd'hui parce que j'aurais besoin de renseignements je vis sur paris et j'ai eu plusieurs accrochages avec ma mère de ce fait elle à décider de ne pas me rendre mes documents cet à dire (acte de naissance,passeport) et moi je suis très embêté parce que j'ai des inscriptions à passer bientôt je suis âgée de 20 ans je voudrais savoir les démarches à faire pour pouvoir récupérer ce qui me revient de droits cet à dire mes documents.

Cordialement

Par yapasdequoi

Bonjour,
Votre mère n'a aucun droit d confisquer vos documents d'identité.
Déclarez le vol des documents et demandez un extrait de naissance pour les faire renouveler.
Si vous avez une CNI, elle doit suffire pour des inscriptions.
Ensuite vous veillerez à les garder en lieu sûr, à l'abri de ce type de dispute.

Par Henriri

Hello !

Curiosités : Lavip pourquoi laissez-vous votre passeport chez votre mère plutôt que chez vous ? Continuez-vous à aller chez votre mère à l'occasion ?

A+